

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE

Date de convocation : 17 avril 2026

Délibération n° CCAS-DEL2026-07

Nombre de membres en exercice : 16

Présents : 14

Votants : 16

**Objet : Adhésion au service Conseil en organisation et Ressources Humaines du CIG- mise à disposition d'agents**

L'an deux mille vingt-six, le 30 avril à 18 heures et 00 minutes, le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni en salle du RdC – Maison des Services Publics Marcel-LAFOUASSE – 12 Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de M. Gilles BAYART, Maire d'Étampes.

## ETAIENT PRESENTS :

M.	Gilles	BAYART	Représentant élu
M.	Bésart	BLAKAJ	Représentant élu
Mme	Géraldine	PATARD	Représentante élue
M.	Régis	DARRIBERE	Représentant élu
Mme	Laura	HOURMAN	Représentante élue
Mme	Annie-Claude	MOZZANI	Représentante élue
Mme	Catherine	RON SIN	Représentante élue
Mme	Irène	DOSNE	Représentante de l'UDAF
Mme	Annick	RAMEAU	Représentante de la Mission Locale du Sud-Essonne
Mme	Sylvaine	LE STRAT	Représentante du Secours Populaire Français
M.	Maurice	BOISDON	Représentant de la Croix Rouge
M.	Michel	BÂTARD	Représentant de la Halte Répit Alzheimer
Mme	Marie-Dominique	GOUEHI	Membre participant à des actions sociales d'insertion
M.	Bruno	HACQUIN	Membre participant à des actions sociales contre l'isolement des seniors

ETAIENT ABSENTS REPRESENTÉS : M. Olivier SIGMAN représenté par Mme Géraldine PATARD, M. Laurent GUIGNARD représenté par Mme Annick RAMMEAU.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bésart BLAKAJ

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment ses articles L.452-1 et suivants relatifs aux missions des centres de gestion ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne instaurant un service de conseil en organisation et ressources humaines ;

Vu les besoins identifiés au sein du CCAS en matière d'accompagnement sur les thématiques de gestion des ressources humaines, d'organisation interne et de conduite du changement ;

Vu la proposition de convention transmise par le CIG de la Grande Couronne ;

Vu l'avis du Comité social Territorial en date du 17 avril 2026 ;

Vu l'avis de la Commission générale en date du 20 avril 2026,

**Considérant** l'intérêt pour le CCAS de bénéficier d'une expertise spécialisée en matière d'organisation, d'accompagnement du changement, de coaching individuel ou collectif ;

**Considérant** que le CIG met à disposition des collectivités adhérentes des agents experts pour la réalisation de missions ponctuelles, dans le cadre de propositions d'interventions spécifiques adaptés aux besoins de la commune ;

Après en avoir délibéré, par 14 voix pour et 2 voix contre (Mme MOZZANI et Mme RONSIN),

- Adhère au service de conseil en organisation et ressources humaines proposé par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne.
- Autorise la mise à disposition, si besoin, d'agents du CIG pour la réalisation de missions d'audit, d'accompagnement ou de conseil, dans les conditions fixées par la convention.
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente à signer la convention d'adhésion correspondante, ainsi que tout avenant nécessaire à son exécution.
- Indique que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 de l'exercice concerné.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.

